



Le travail à la maison en histoire-géographie au collège

publié le 24/09/2014

Même si une attitude active et attentive en classe constitue une large part de la réussite, un travail régulier à la maison est également indispensable.

Comment travailler à la maison ?

- Il n'y aura que rarement d'exercice à effectuer à la maison pour ne pas surcharger les élèves, aussi LE COURS DEVRA TOUJOURS ÊTRE ÉTUDIÉ d'une fois sur l'autre. Les apprentissages à effectuer sont inscrits dans le cahier de texte électronique du collège.
- L'élève travaillera toujours avec le manuel (pages correspondant à la leçon indiquées en vert sur le classeur). En aucun cas, le classeur n'est suffisant.
- L'élève de collège doit savoir planifier son travail, à cette fin, les devoirs d'une heure sont donnés au moins une semaine à l'avance et les délais pour les travaux à réaliser en autonomie sont indiqués au moins un mois à l'avance.
- Apprendre par coeur :
- Dans le classeur : les titres et sous-titres, les problématiques, les dates et événements, les cartes, les mots de vocabulaire, les noms de personnes ou de lieux écrits ou soulignés en rouge.
- Dans le manuel : le vocabulaire (lorsque le mot est écrit ou souligné en rouge dans le classeur), certains éléments de cartes ou de documents précis (voir les indications dans le cahier de texte ou sur le classeur).
- Comprendre et restituer : les traces écrites dans le cahier (résumés, schémas, cartes...) et la synthèse du manuel (s'aider des caractères gras) seront comprises et connues. L'élève sera capable à l'oral ou à l'écrit d'exprimer les idées de la leçon et répondre sans aide aux questions : quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Pourquoi ? Comment ?
- Savoir refaire : les activités faites en classe (exercices, recherches, synthèses...) seront comprises par l'élève qui devra être capable de les refaire. La trace écrite des activités (sous forme de texte, de schéma, de carte...) contient des notions clés et/ou du vocabulaire que l'élève doit connaître et des documents avec lesquels il doit se familiariser.

Pour les 3^e, les corrigés des devoirs doivent être repris et l'élève doit s'entraîner à faire des sujets de brevet (manuel, annales du brevet au CDI, internet).



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.